

Bennett Collins

Les Batwa vivent au Ruanda et représentent de 33 à 35.000 personnes sur une population totale d'environ 11 millions soit 0,3 %, selon les données les plus fiables de 1993.¹ Les Batwa (singulier Mutwa)² sont connus comme chasseurs-cueilleurs, peuples de la forêt, Batwa, potiers, abasang-wabutaka,³ ou, péjorativement, comme Pygmées à cause de leur supposée petite taille. En 2007, cependant, le gouvernement du Ruanda a choisi de « re-catégoriser » les Batwa comme « peuples historiquement marginalisés » selon la supposition que la reconnaissance de différences ethniques exacerberait les conflits historiques.

Les communautés batwa ont une culture différente, associée souvent à des danses folkloriques traditionnelles et à leur accent quand ils parlent le kinyarwanda. Avant 1973, date de la création de Parcs nationaux au Ruanda, les Batwa vivaient principalement de chasse et de cueillette dans les forêts naturelles du territoire. Ils furent expulsés de leurs terres ancestrales sans préavis, compensations ou autres moyens de subsistance et ils constituent maintenant le plus pauvre et le plus marginalisé des groupes ethniques du Ruanda.

Les Batwa ne sont pas représentés dans les structures de gouvernement. L'article 82, paragraphe 2 de la Constitution ruandaise stipule que le Président de la République nomme 8 membres du Sénat « qui assureront la représentation des communautés marginalisées historiquement. » Toutefois, actuellement, les Batwa n'ont qu'un représentant au Sénat et aucun à la Chambre des Députés et dans les ministères. Le gouvernement ne reconnaît pas l'identité autochtone ou minoritaire des Batwa bien qu'il ait voté pour la Déclaration des Nations unies sur les peuples autochtones. En raison de son refus d'identifier les peuples par leur appartenance ethnique, il n'y a pas de loi particulière au Ruanda qui promeuve ou protège les droits des Batwa. Le Ruanda a signé mais non ratifié la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones mais n'a pas signé la Convention 169 de l'OIT.

L'année 2015 a vu peu de progrès pour les Batwa. Le gouvernement ruandais maintient son refus de l'usage des identités ethniques, laissant les Batwa sans reconnaissance officielle de la discrimination qu'ils affrontent, sans moyens de faire connaître leurs

¹ Selon une enquête socio-économique menée en 2004 par CAURWA (Communauté des indigènes ruandais) connue maintenant comme COPORWA (Communauté ruandaise des potiers) en collaboration avec le département des statistiques du ministère de la planification financière et économique. Le nombre exact des Twa est actuellement inconnu en raison de la position du gouvernement contre l'usage de l'identité ethnique

² Batwa et Mutwa sont le pluriel et le singulier utilisé au Kinyarwanda en référence aux Twa

³ *Abasangwabutaka* est traduit du Kinyarwanda par "ceux qui étaient les premiers sur cette terre"

griefs historiques et sans accès aux mécanismes de défense des droits des autochtones et des minorités. Les programmes de développement gouvernementaux et non gouvernementaux ont largement ignoré la différence de leur culture, de leur histoire et de leur mode de vie, ce qui a empêché l'adoption de programmes durables pour faciliter l'intégration de leurs communautés dans la société rwandaise. L'inexistence de ces programmes perpétue leur dépendance vis-à-vis de l'État rwandais, entraînant discrimination, dépossession et manque de cohésion sociale.



Droits fonciers

Terres ancestrales

Dans les années 1970, la législation prohibant la chasse, résultat de la politique nationale et internationale de protection de la nature, a menacé le mode de vie des Batwa et les a chassés des forêts de Gishwati, de Nyungwe et du Parc national Volcano.

Dans les années 1990, les communautés batwa pratiquant clandestinement chasse et cueillette ont été en permanence expulsés des forêts nationales. Les Batwa qui, autrefois, occupaient la forêt de Gishwati, attendent une compensation adéquate du gouvernement rwandais ou de la Banque mondiale pour la perte de leur terre et la destruction de leur mode de vie suivant l'échec du projet de la Banque mondiale, comme l'exige la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Le Programme Girinka

Ce programme, connu aussi comme celui qui doit donner « une vache à chaque famille pauvre », bénéficie à seulement quelques familles batwa, malgré ses bonnes intentions de pourvoir les familles trop pauvres pour accéder à l'autosuffisance. Pour avoir droit à ce programme, les familles doivent posséder au moins 0,25-0,75 ha. de terres pour nourrir la vache et lui construire un abri. Étant donné la forte densité démographique et le peu de terres disponibles au Rwanda, les programmes qui exigent une possession foncière sont par nature exclusifs et limités à une portion de la population qui a accès à la terre. La grande majorité des Rwandais ne possède pas de terre et n'a pas les moyens de construire un abri pour le bétail. La plupart d'entre eux sont des squatters ou des locataires de la terre d'autrui. Quelques gouvernements locaux ont loué des terres à des communautés batwa mais à l'échelle du pays c'est une pratique très rare. Le gouvernement rwandais est instamment prié de permettre l'accès des communautés batwa au programme Girinka et de s'assurer que sa mise en œuvre se fait dans la plus complète transparence, à tous les niveaux du gouvernement.

Droits politiques

La mention « Peuple historiquement marginalisé »

Introduite en 2007, cette mention⁴ est largement comprise comme désignant particulièrement les Batwa quoique ce soit nié par certaines autorités gouvernementales proclamant que l'expression s'applique aux « Rwandais désavantagés dans l'histoire ». Elle fut adoptée sans consultation des Batwa, décision contraire aux principes de consentement et de consultation de la Déclaration des droits des peuples autochtones de l'ONU.

Les études, menées en 2015, qui se terminent en 2016, montrent que cette mention, non seulement ne disparaît pas concernant les Batwa, mais qu'elle est ambiguë, révèle beaucoup de confusion et est dépourvue de définition officielle. Les interviews individuelles de Batwa et de groupes informels, menées dans les communautés batwa, montrent une considérable confusion quant à ses définitions, ses origines et son acception. L'utilisation de cette mention, de plus, empêche les dirigeants batwa de plaider pour les droits collectifs et une protection légale de leurs communautés. En outre, les organisations nationales - gouvernementales et non gouvernementale - et internationales sont incapables de centrer sur les Batwa leurs efforts de développement.

⁴ L'expression "Peuples historiquement marginalisés" a été introduite en premier par la Commission des Affaires sociales et des droits de l'homme dans le "Rapport sur les conditions de vie de Rwandais désavantagés au cours de l'histoire" (juillet 2007)

Les recherches conduites entre 2014 et 2015 ont montré que beaucoup d'organisations nationales et internationales interprètent la mention « peuple historiquement marginalisé » comme une catégorie inclusive, appliquée à des groupes soumis à différents niveaux de marginalisation dans l'histoire : les handicapés, les femmes et les musulmans. Elle permet aux autres Ruandais d'identifier facilement les Twa et de les discriminer. Par conséquent, il est instamment demandé au gouvernement de consulter les communautés batwa sur son usage et sa finalité. Plus généralement, on demande au gouvernement de consulter la société civile Batwa et de coopérer avec elle avant d'entreprendre toute politique affectant ses moyens d'existence. Il apparaît, au moment de la publication de ce chapitre, qu'aucun effort n'a été fait pour sensibiliser les communautés batwa aux origines, significations et usages de cette mention.

Représentation adéquate

Ces quatre dernières années, un seul représentant batwa a été placé dans un office gouvernemental. Zephyrin Kalimba, ancien président de la Communauté ruandaise des potiers (COPORWA) une des deux organisations défendant les intérêts des communautés « marginalisées », fut nommé sénateur en 2012 par le Président de la République. Il n'y a pas de Batwa à la Chambre des Députés, pas de ministre ni de membre des administrations locales. Ce manque de représentation est extrêmement déconcertant car il fait perdurer l'héritage de la discrimination et de l'exclusion des Batwa des prises de décision. Le gouvernement ruandais doit assurer que les Batwa, groupe marginalisé, font partie des organismes de prises de décision, particulièrement dans les communautés où leur présence est bien visible.

Accès à la justice

Deux potières batwa ont été violemment appréhendées sous l'accusation d'avoir volé des pommes de terre dans une communauté voisine, non-Batwa, du district de Nyaraguru. L'une des deux accusées, une femme mutwa (*singulier de batwa*) d'environ 70 ans fut battue et gravement blessée au milieu de la nuit par une foule en colère. L'autre potière mutwa, une femme d'âge moyen, fut attaquée et tuée par plusieurs assaillants. Selon des personnes interrogées, les assaillants ont été arrêtés par la police mais les familles des victimes n'ayant pas les moyens de porter plainte contre eux ils ont donc été relâchés. Après plusieurs enquêtes il est apparu que de tels événements, où les Batwa sont violemment attaqués et financièrement incapables de porter plainte, sont relativement courants. Le gouvernement ruandais est fortement encouragé à travailler avec les communautés batwa pour remédier à ces problèmes et pour assurer que les auteurs de ces graves violations des droits de l'homme soient punis en conséquence.

Habitat, santé et scolarisation

Le Programme Bye Bye Nyakatsi

En décembre 2009, le gouvernement ruandais a lancé ce programme dans le but de supprimer les toits de chaume (Nyakatsi) pour mai (ou au plus tard pour décembre) 2012 afin de réaliser les objectifs « Vision 2020 ». Malgré ses bonnes intentions, ce programme a eu des effets dévastateurs sur beaucoup de communautés batwa. Certains

d'eux perdurent à cause du mépris qu'ils engendrent des styles de vie traditionnels des Batwa et de l'aide inappropriée qu'ils reçoivent pour la construction de maisons modernes et durables. Les Batwa construisent et vivent traditionnellement dans les *nyakatsi* pour des raisons pratiques comme la nécessaire séparation des habitats des familles et des greniers de stockage.

Depuis 2011, plusieurs rapports ont montré que des fonctionnaires locaux détruisaient les *nyakatsi* de centaines de familles batwa sans leur procurer le remplacement de la toiture ou un autre logement. Ces centaines de familles ont été logées dans des « conditions temporaires terribles », quelquefois à six familles par logement.⁵ De plus, les toits en tôle fournis ne compensent pas le bouleversement des conditions d'existence de familles disloquées. Particulièrement dans la province du nord, où les températures moyennes sont plus basses, les toits ne procurent pas l'isolement thermique nécessaire à des familles manquant de couvertures et de vêtements plus chauds. L'ignorance des méthodes de construction des toits de maisons a provoqué leur effondrement et des accidents mortels, en particulier durant la saison des pluies. Beaucoup de Batwa vendent les toits de tôle pour se faire de l'argent et vivent dans des maisons de fortune souvent avec d'autres familles. Il est courant que la même maison abrite trois ou quatre familles. Ce surpeuplement conduit à des incestes, à des viols, à des grossesses et expose aux maladies contagieuses. On recommande que le gouvernement procède à des études d'impact sur les communautés batwa du programme *Bye Bye Nyakatsi* et consulte les dirigeants de ces communautés sur les futurs programmes de logement.

Scolarisation et formation

Le taux d'abandon dans les écoles primaires et secondaires est extraordinairement élevé et seulement 40 Batwa vivant au Rwanda aujourd'hui sont diplômés de l'université. Le haut niveau de pauvreté, de plus, signifie que peu d'enfants batwa ont accès à l'école. Bien que le gouvernement ruandais ait adopté une scolarisation de neuf années pour tous les Ruandais, beaucoup de Batwa ne vont pas à l'école parce que leurs parents n'ont pas les moyens d'acheter le matériel scolaire et que les enfants souffrent d'une forte malnutrition disproportionnée. Le ministre du gouvernement local a démarré une politique promotionnelle de formation pour la jeune génération qui n'a pas eu la possibilité de poursuivre la scolarité ; certains jeunes Batwa en ont profité. Cependant, la majorité des jeunes sont sans emploi à cause de la discrimination de la société et du système.

***Bennett Collins** est chercheur à l'École des relations internationales de l'université de St.Andrews en Ecosse*

*Source : IWGIA 2016, The Indigenous World
traduction pour le GITPA par **Simone Dreyfus - Gamelon***

⁵ Berry Terreblanche, "Sunshine and Shadow in Rwanda's Rural Housing Programme" Interpress Service News Agency (2011)

